

Le bilinguisme

Que la Chambre exprime son regret devant la nouvelle que 150 ouvriers seront mis à pied à la Douglas Aircraft de Malton et recommande instamment au gouvernement fédéral de poursuivre les négociations en vue de garder les emplois de ces travailleurs et de donner une plus haute priorité à l'étude du gouvernement en vue de mettre au point une politique judicieuse pour l'industrie aérospatiale du Canada.

M. l'Orateur: En vertu de l'article 43 du Règlement, une motion de ce genre ne peut être présentée sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

DEMANDE DE DÉPÔT DE LA DOCUMENTATION RELATIVE AU
CHOIX DE L'ORION PARMIS LES PROPOSITIONS—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement pour soulever une question importante et urgente. Vu les problèmes que pose le financement du contrat des patrouilleurs à long rayon d'action Orion et qui menacent de retarder l'application de ce programme de défense essentiel, et pour permettre aux Canadiens et aux députés de mieux comprendre la décision du gouvernement, je propose, appuyé par le député de Victoria (M. McKinnon):

Que le ministre de la Défense nationale dépose immédiatement toute la documentation concernant les autres propositions que celle intéressant le P3-LRPA de Lockheed, qui ont été retenues par le ministère de la Défense nationale, y compris le programme de remise en état de l'Argus CP-107 proposé par Canadair.

M. l'Orateur: La motion ne peut être présentée sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1410)

LE BILINGUISME

L'OPPORTUNITÉ DE NÉGOCIATIONS AVEC L'ONTARIO EN VUE
DE LA PERMANENCE DES COURS DE FRANÇAIS À OTTAWA—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Hugh Poulin (secrétaire parlementaire du solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je prends moi aussi la parole aux termes de l'article 43 du Règlement à propos d'une question que j'estime urgente. Compte tenu du 5^e Rapport annuel du Commissaire aux langues officielles, et comme l'enseignement dans la région d'Ottawa-Carleton relève du gouvernement de l'Ontario, je demande à proposer, appuyé par le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis):

Que la Chambre enjoigne le gouvernement d'entrer en négociations avec les autorités ontariennes compétentes en vue d'assurer la permanence des cours de français en immersion au choix de chacune des quatre commissions scolaires de la région d'Ottawa-Carleton.

[M. Haidasz.]

Une voix: Coup bas!

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Aux termes de l'article 43 du Règlement, il faut le consentement unanime pour présenter une telle motion. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord!

M. l'Orateur: La Chambre a entendu les termes de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord!

M. l'Orateur: Aux fins du compte rendu, la Chambre doit savoir que la motion a été proposée par le député d'Ottawa-Centre (M. Poulin) et appuyée par le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis).

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES LANGUES OFFICIELLES

LE RENVOI AU COMITÉ DES RAPPORTS SPICER ET BIBEAU—
LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'espère que la Chambre restera unanime sur cette question. Je voudrais demander au président du Conseil privé—excusez-moi, j'aurais dû dire au président du Conseil du Trésor.

Des voix: Oh!

M. Clark: Je ne sais pas à qui je dois présenter mes excuses.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Je voudrais demander au président du Conseil du Trésor si, à la suite des suggestions opportunes et constructives présentées hier par le député de Maison-neuve-Rosemont, il est disposé à renvoyer le rapport annuel du Commissaire aux langues officielles à un comité spécial des deux Chambres pour qu'il l'étudie sans tarder.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, le rapport de M. Spicer fait allusion à la politique de bilinguisme et M. Spicer base ses commentaires sur un rapport que nous attendons pour bientôt. J'ai moi-même demandé le rapport Bibeau sur l'efficacité du programme d'entraînement des fonctionnaires. Le rapport Bibeau devrait être présenté au Conseil du Trésor d'ici quelques semaines. Nous trouverons de nombreux renseignements dans ce rapport, et j'espère qu'après avoir reçu le rapport Bibeau que je me suis engagé à déposer à la Chambre, nous pourrions faire une revue de tout le problème. Je voudrais aussi qu'il soit noté par la Chambre que, dans le rapport de M. Spicer, on note que depuis quelques années nous avons fait des progrès considérables dans la Fonction publique vis-à-vis du bilinguisme.